2008-05444/

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Prix Droits et Libertés 2005
L'APPEL DE CANDIDATURES EST LANCÉ

Montréal, le 13 septembre 2005 – La période de mise en candidature pour l'attribution du *Prix Droits et Libertés* 2005 est commencée. M. Marc-André Dowd, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a adressé à quelque 2 500 organismes, institutions et groupes communautaires une invitation à soumettre des candidatures au *Prix Droits et Libertés* 2005.

Comme à chaque année, ce prix est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant dans le domaine de la promotion et de la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Le formulaire de mise en candidature est également disponible sur le site Web de la Commission (www.cdpdj.qc.ca), dans chaque bureau régional de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, ainsi qu'au Secrétariat du *Prix Droits et Libertés*, en s'adressant à M^{me} Line Laberge : 514) 873-5501 ou 1 800 361-6477.

La date limite pour la réception des candidatures est le 14 octobre 2005. La remise du prix se fera publiquement le 12 décembre 2005, en présence de personnalités ayant œuvré dans le secteur des droits et libertés de la personne et les droits de la jeunesse.

– 30 –

Source
M^{me} Ginette L'Heureux
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207, ou (514) 249-6181
M. Sylvain Archambault
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 210